

ASSOCIATION CANINE MAINE ANJOU

Affiliée à la Société Centrale Canine (reconnue d'utilité publique)

La Noblerie 49000 ECOUFLANT – Tel : 06 76 50 79 35 - Email : acma.presidente@free.fr - Internet : www.asso-acma.com



EXPOSITION CANINE NATIONALE LE MANS



Parc des Expositions
face au circuit des 24 heures



Dimanche 19 Novembre 2023

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 4 NOVEMBRE 2023 (Date de réception)

Jugement à Horaires / les meutes disposeront de cages nominatives

Restauration / Brasserie / Bar dans l'enceinte de l'exposition

1913 - 2023

Tous en «Bleu et Or» pour les 110 ans de l'ACMA

CONFIRMATION SEULE SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 de 14h30 à 17h00 06 76 50 79 35 / 07 77 78 76 55 acma.secretariat@free.fr acma.secretariat1@gmail.com Imprimé sur www.asso-acma.com	RING D'HONNEUR Meilleurs Puppy, Baby, Vétéran, Meute, Paire, Couple Meilleurs de groupe Jeunes et Adultes BEST IN SHOW JEUNE / ADULTE	JEUNES PRESENTATEURS CONCOURS OFFICIEL pour le Championnat de France 10-13ans et 14-17ans
--	--	--

Samedi 18 novembre 2023 :

Régionales d'Élevage : Akita Américain, Thai Ridgeback, Thai Bangkaew et Chien de Thaïlande et de Taiwan / Chiens Nordiques et Spitz du Japon
Race du CAMILA-NEA / Saint-Bernard - Dogue du Tibet / Staffordshire Américain Terrier

Nationale d'Élevage : Carlin – Boston – Petits Belges

L'Association Canine Maine Anjou offre 10% de réduction sur les frais d'engagement à l'exposition SPECIALE DE RACE du dimanche 19 Novembre 2023.
Inscrivez-vous obligatoirement en premier sur CEDIA à la Régionale, la remise sera appliquée directement.

JURY PRESENTI

(Modifiable en fonction des engagements et en cas d'indisponibilité de dernière minute)

1^{er} GROUPE

Spéciale Berger Blanc Suisse Jean-Jacques DUPAS
Berger Australien Dominique VIZZARI
Colley Florence FAUREZ
Spéciale Welsh Corgi Cardigan & Pembroke Béatrice QUINIO
Spéciale Lancashire Heeler, Berger Belge, Schipperke, Bearded collie, Bouvier des Flandres,
Bouvier des Ardennes, Bouvier Australien, Kelpie Australien, Chien loup Tchecoslovaque Jean KERFRIDEN
Berger Allemand, Berger Américain Miniature, Berger de Brie, Berger Picard, Berger de Beauce / Solange ROSER
Berger hollandais, chien loup de Saarloos, Schapendoes, Berger des Pyrénées, Shetland,
Bobtail, Boris CAVILLAC
Spéciale races CAMILA-NEA Jean-Jacques DUPAS
Autres races du groupe Jean KERFRIDEN

2^{ème} GROUPE

Spéciale races CAMILA-NEA Jean-Jacques DUPAS
Dogue de Bordeaux Florence FAUREZ
Spéciale Chien de Berger Kangal, Bouviers Suisse Maryla MAKOMASKI
Terrier Noir Russe Muriel FROELICH
Spéciale CANE CORSO, SHARP-PEI, Léonberg, Mastiff, Bullmastiff, Rottweiler, Didier BASSET
Affenpinscher, Pinscher, Schnauzer, Mâtin Napolitain, Berger d'Asie Centrale, Berger du Karst,
Berger de Bosnie-Herzégovine & Croatie, Berger du Caucase, chien de berger roumain de Bucovine, chien de
berger Yougoslave de Sharplanina, Anne-Marie CLASS
Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées, Boris CAVILLAC
Spéciale Dogue Allemand, Dogue du Tibet, Saint-Bernard Thierry ZAKC
Bulldog Continental, Hovawart, Dogue Argentin, Bulldog Anglais, Boxer, Terre neuve, Landseer
Autres races du groupe Salvatore GIANNONE

3^{ème} GROUPE

Spéciale Yorkshire Terrier, Bull Terrier, Bull Terrier Miniature Jean-Jacques DUPAS
Spéciale Staffordshire Américain Terrier, Staffordshire Bull Terrier, Terrier de chasse Allemand, Françoise MESLE
Alredale, Bellington, Cesky, Irish Glen Imaal, Irish Soft Coated Wheatear, Irish, Kerry Blue,
Lakeland, Manchester, Norfolk, Norwich, Sealyham, Sily, Soaf Coated Wheaten, Border Terrier,
Terrier Australien, Terrier Brésilien, Terrier Japonais, Toy Terrier, Welsh Terrier Raymond SOULAT
Cairn Terrier, Dandie Dinmont, Skye Terrier, West Highland White Terrier, Scottish Terrier,
Terrier Reverend Russell, Terrier Jack Russell, Fox Terrier, Muriel FROELICH
Autres races du groupe Jean-Jacques DUPAS

4^{ème} GROUPE

Teckels Raymond SOULAT

5^{ème} GROUPE

Spéciale CHIEN NORDIQUE ET SPITZ DU JAPON :
Esquimaux Canadien, Chien du Groenland, Laika de Lakoutie, Samoyède, Norsk Elghund,
Chien Norvégien de Macareux, Laika Russo-Européen, Laika de Sibérie Occidentale & Orientale,
Chien d'Élan Suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'Ours de Carélie, Spitz Finlandais, Berger d'Islande,
Buhund Norvégien, Spitz des Visigoths, Berger Finnois de Laponie, Chien Finnois de Laponie,
Chien Suédois de Laponie, Jindo Coréen, Akita Inu, Hokkaido, Kai, Kishu, Spitz Japonais,
Shiba Inu, Shikoku Jean-Louis ESCOFFIER
Chow-Chow, Eurasier, Spitz Allemand, Volpino Italien Daniel ARNOULT
Spéciale Husky de Sibérie, Malamute Katharina ROUND
Spéciale Akita Américain, Thai Ridgeback, Bangkaew, chien de Taiwan,
Basenji, Chien de Canaan, Podenco, Chien du Pharaon, Spitz Loup, Spitz moyen, Petit Spitz,
Autres races du groupe Sylvie DESSERNE

6^{ème} GROUPE

Basset Hound, Chien d'Artois, Basset Artésien Normand, Beagle, Dalmatien, Saint Hubert,
Grand Gascon Saintongeais, Chien Courant Slovaque, Basset Bleu de Gascogne, Rhodesian Ridgeback,
Autres races du groupe Gérard THOMAS

7^{ème} GROUPE

Spéciale Epagneul Breton, Braque Allemand, Braque Saint Germain, Braque de Weimar, Braque Français,
Braque Italien, Braque Hongrois, Braque d'Auvergne, Braque du Bourbonnais, Drahthaar, Korthals,
Spinone, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul Français, Epagneul Picard, Epagneul Pont Audemer,
Pointer, Setter Anglais, Setter Gordon, Setter Irlandais
Autres races du groupe Lionel BLEMUS

8^{ème} GROUPE

Spéciale Retriever à poil bouclé, Retriever à poil plat, retriever de la nouvelle écose,
Retriever du Labrador, Retriever de la baie de Chesapeake, Golden Retriever Bruno FACQ
Cocker Anglais, Cocker Américain, Springer Spaniel, Welsh Springer, Kooikerhondje, Barbet,
Chien d'eau Américain, Chien d'Eau Espagnol, Chien d'Eau Romagnol, Chien d'eau portugais
Chien d'Oysel Allemand
Autres races du groupe René FAVRE

9^{ème} GROUPE

Spéciale Boston Terrier, Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petits Brabançon Patrick DEWAELE
Spéciale Carlin Chantal TRANCHANT
Chihuahua, Bouledogue Français Guillaume TYTGAT
Cavaliers King Charles, Epagneul King Charles, King Charles, Caniche Christian KARCHER
Bichon, Petit Chien Lion, Ratier de Prague, Coton de Tuléar, Petit Chien Russe Annie VEYRIER
Chien Chinois à Crête, Epagneul Nain continental, Epagneul Japonais,
Epagneul Tibétain, Lhassa-Apsu, Terrier du Tibet, Shih-Tzu,
Autres races du groupe Jean-Claude KLEIN

10^{ème} GROUPE

Spécial Whippet, Lévrier Polonais, Lévrier Hongrois Pascal PELLEN
Azawakh, Barzoï, Lévrier Afghan, Lévrier Ecosais, Lévrier Espagnol,
Lévrier Irlandais, Petit Lévrier Italien, Saluki, Slougi Pascal THIERY

11^{ème} GROUPE

Chien Pluricolore Jean-Claude KLEIN

ENTREE INTERDITE AUX CHIENS NON INSCRITS AU CATALOGUE

Le stand ADN de la Centrale Canine sera présent à
l'exposition CACS DU MANS
les samedi 18 et 19 novembre 2023.

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès au Parc des Expositions est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès l'ouverture. Les Jugements commenceront à 8h30. Il faut être arrivé au plus tard 45 minutes avant l'heure des jugements.

LOGEMENT - Des cages gratuites pour les meutes.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens pourront quitter l'exposition à partir de 11h00.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double "handling", c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRIINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,

- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,

- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,

- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits,

- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. Les engagements des chiens absents à l'exposition ne seront pas remboursés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés : - a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, - b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, - c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot délégué ou des erreurs de transcription de l'organisation. **Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de l'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut se présenter.**

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour de jugement

CLASSES INDIVIDUELLES :

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'Exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la clôture des inscriptions, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés de 15 mois la veille de l'ouverture de l'Exposition, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

BABY - Pour les chiens âgés de plus de 4 mois et moins de 6 mois.

PUPPY - Pour les chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois.

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois la veille de l'ouverture de l'Exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

MEUTES - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

Les meutes peuvent s'engager par internet et par courrier, en plus du prix de l'engagement faire un chèque de caution de 100 € qui sera restitué le jour de l'exposition au cours de la présentation de la meute sur le ring d'honneur.

CLASSE D'AFFIXE : un minimum de trois et un maximum de cinq sujets de la même race et même variété, quel que soit leur sexe, élevés par la même personne (du même affixe) même si cette dernière n'en est pas la propriétaire.

CLASSE DE REPRODUCTEURS : un mâle ou une femelle accompagné (présence obligatoire) au minimum de trois et au maximum de cinq de ses descendants au premier degré (à savoir fils ou filles). Sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge et donc n'ont pas accès à la confirmation.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Pour les engagements « papier », Le règlement de l'engagement par chèque bancaire ou mandat postal libellé à l'ordre de l'Association Canine Maine-Anjou (A.C.M.A.) devra être adressé avec l'engagement. Pour les engagements par Internet, paiement en ligne sécurisé.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

La clôture des engagements est fixée au 4 novembre 2023.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

- des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- des chiens agressifs
 - ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront "classés" par la suite, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense s'accompagne automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décomé le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{er} Excellent des deux autres classes.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le meilleur Champion mâle et le meilleur Champion femelle et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

COUPE D'OREILLE : à compter du 1er juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit - accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc. - ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

Chiens de 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rotweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour tous les chiens venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation

1^{er} Groupe	12 mois
sauf : Berger Allemand, de Brie, Bouvier des Flandres.....	15 mois
2^{ème} Groupe	12 mois
sauf : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Matin Napolitain, Espagnol, Montagne et Matin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de montagne portugais, Rafeiro de l'Alentejo, Castro Laboreiro, St Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Gd Bouvier suisse, Bouvier Bernois.....	15 mois
3^{ème} groupe	12 mois
sauf : Staffordshire American Terrier	15 mois
4^{ème} groupe	15 mois
5^{ème} groupe	12 mois
sauf : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco portugais, Podenco bicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain Esquimau du Groenland.....	15 mois
6^{ème} groupe	12 mois
sauf : Rhodesian Ridgeback.....	15 mois
7^{ème} groupe	12 mois
8^{ème} groupe	12 mois
sauf : Retrievers.....	15 mois
9^{ème} groupe	12 mois
sauf Epagneuls Pékinois et Japonais.....	10 mois
10^{ème} groupe	15 mois
sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien.....	12 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

ASSOCIATION CANINE MAINE ANJOU

(Affilié à la SCC Reconnue d'utilité publique)

CADRE RESERVE
A L'ACMA



DEMANDE D'ENGAGEMENT EXPOSITION CANINE NATIONALE DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023 - LE MANS

Remplissez cette feuille et envoyez-la immédiatement à CEDIA - Exposition LE MANS - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM
Tel : 06 76 50 79 35 - 07 77 78 76 55 – Email : acma.secretariat1@gmail.com en joignant le montant de votre engagement par tous les moyens à votre convenance avec une enveloppe timbrée. Les mandats postaux devront nous être adressés avec l'engagement.

CLOTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS LE 4 NOVEMBRE 2023 (date de réception)

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : N° LOF :
(puce ou tatouage)

Nom du chien :

Race :

Variété : Bergers Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russel, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russel, Spitz, Teckels, Braque Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermann, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elhound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Epagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles	Nature du poil : Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Seguglos Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes
---	--	--	--	---

Né(e) le :/...../..... Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père :

Nom de la Mère :

Producteur : M. Mme Mlle.....

propriétaire de la lice à la saillie

Propriétaire : M. Mme Mlle.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile : Email :

Classe	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Vétéran <input type="checkbox"/>
d'engagement :	Ne concourant pas <input type="checkbox"/>	Meute <input type="checkbox"/>	Lot Affixe <input type="checkbox"/>	Lot Reprod. <input type="checkbox"/>	Paire <input type="checkbox"/>	Couple <input type="checkbox"/>	Confirmation avec expo <input type="checkbox"/>	

Pour les confirmations seules, utiliser l'imprimé spécifique à la séance du samedi 18 novembre 2023 - voir site : www.asso-acma.com

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS

	TARIF	SOMMES ADRESSEES
1 ^{er} chien	45 €	
2 ^{ème} et 3 ^{ème} chien (chacun)	38 €	
4 ^{ème} chien et suivants (par chien)	34 €	
Puppy / Baby / Vétéran	20 €	
Chien ne concourant pas : non exposé, non confirmé	15 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	80 €	
Chien supplémentaire dans la meute	25 €	
Lot d'Affixe / Lot de reproducteur	15 €	
Paire / Couple	15 €	
Tarif groupe : 6 chiens "même propriétaire"	140 €	
Chien supplémentaire dans le groupe	25 €	
JUNIOR HANDLING – Concours Officiel (voir dernière page)	15 €	
Total global		
ADHERENTS ACMA A JOUR DE COTISATION : Réduction 10 % Sur le montant total de vos engagements – N ° Adhérent :		
Carte accompagnateur / Gratuit pour les moins de 12 ans	5 €	
Réservation catalogue	5 €	
Reste à verser :		

POUR LES ENGAGEMENTS

- En classe Champion, joindre obligatoirement la photocopie du titre (homologué avant la date de clôture des engagements)
- En classe Travail, joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

Remplissez cette feuille (une par chien) et renvoyez-la au plus tôt à :

CEDIA - Exposition LE MANS

67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Le règlement par chèque libellé à l'ordre de ACMA
- Une photocopie du justificatif pour l'engagement en classe Travail ou Champion
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique en cours de validité pour les chiens de 2^{ème} catégorie ou provenant de l'étranger.

Tout engagement non accompagné de son règlement ou dont le règlement serait incomplet sera retourné.

E-CARTE EXPOSANT

Adressée par CEDIA dans la semaine qui précède l'exposition.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement des engagements de cette exposition dont j'ai pris connaissance avec l'extrait condensé du règlement.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'Association Canine Maine-Anjou de toute responsabilité du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

La présence de chiens non engagés à l'exposition est formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

Fait à le.....

Signature du propriétaire (obligatoire)

Par : Chèque Virement libellé au nom de ACMA (adressé justificatif paiement)
Inscription de l'étranger : règlement par virement uniquement :
IBAN : FR76 1027 8394 0100 0221 938 0150
BIC SWIFT : CMCIFR2A
Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Engagement sur internet : <http://www.cedia.fr> – paiement sécurisé

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR POUR LES CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

CLASSE TRAVAIL (Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 04/11/2023)

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC ou FCI permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chien de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring - - soit un Brevet Campagne - - soit un Brevet Mondioring - - soit RCI 1 mention classée (I.P.O. 1) - - soit un Brevet Pistage français - - soit un Brevet de recherche utilitaire - - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage FCI - - soit un test international de sauvetage
- soit Brevet sur Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP 1^{er} ou 2^e degré.

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB.

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{ère} ou 2^e catégorie).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon

- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière :

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION : Les titres de champion doivent avoir été homologués avant le 04/11/2023

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte

EXTRAIT DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA FCI

CLASSE TRAVAIL : "pour inscrire un chien en Classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une photocopie du certificat FCI sur lequel seront confirmés – cette confirmation étant faite par l'association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou du propriétaire du chien – que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière".

CLASSE CHAMPION : "pour inscrire un chien en Classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement".

- un titre de Champion International de la FCI

- un titre de Champion National (obtenu avec au moins deux récompenses dans un pays membre de la FCI)

- les titres de Champion National de pays non-membres de la FCI ne peuvent être acceptés.

CONFIRMATIONS SEULES – SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 – A PARTIR DE 14h30

Pas de confirmations seules le Dimanche

Inscription possible sur le site <http://www.cedia.fr>

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site www.asso-acma.com
ou faire une demande d'imprimé spécial, en joignant une enveloppe timbrée, libellée à votre nom, à :

ACMA Confirmation – La Noblerie 49000 ECOUFLANT

Tél : 06 76 50 79 35 acma.secretariat@free.fr ou acma.secretariat1@gmail.com

Vous recevrez quelques jours avant la séance de confirmation, un accusé de réception précisant les informations complémentaires.

ASSOCIATION CANINE MAINE ANJOU

EXPOSITIONS CANINES 2024

ANGERS – CACS 23 MARS 2024

ANGERS – CACIB – 24 MARS 2024

SEGRE – CACS – 25 AOUT 2024

LE MANS – CACS – 17 NOVEMBRE 2024

SEANCES DE CONFIRMATION 2024

LAVAL – 14 FEVRIER 2024

ANGERS 22 MARS 2024

LE MANS/CHANGE – 19 JUIN 2024

SEGRE – 24 AOUT 2024

SAUMUR – 18 SEPTEMBRE 2024

ANGERS/SEICHES S/LE LOIR – 16 OCTOBRE 2024

LE MANS – 16 NOVEMBRE 2024



INSCRIPTION AU CONCOURS OFFICIEL DE JUNIOR HANDLING

N° attribué par
l'organisateur

Exposition :

Date :

L'inscription et le paiement au concours Junior handling doivent être réalisés en même temps que l'engagement du chien en ligne.

Il n'y aura pas d'inscription au poteau.

Vous recevrez confirmation de l'engagement.

Le jour de l'exposition : ce formulaire complété devra être remis au secrétariat de l'exposition avant 12 heures.

Le numéro de participant sera donné sur place.

CATEGORIE D'AGE

10-13 ans 14-17 ans

Nom du JUNIOR HANDLER: Prénom:

Né le..... Âge:

Race du chien présenté: N° au catalogue:

L'inscription ne sera validée que si les parents ont rempli et signé le formulaire ci-dessous :

Je soussigné (Nom et Prénom du représentant légal) :

.....

domicilié à:

demande l'inscription de mon fils - ma fille au concours de Junior handling

Je déclare être civilement responsable de mon enfant le jour du concours et je dégage la responsabilité civile de l'Association Canine Territoriale à raison tant des dommages causés par mon enfant et/ou le chien qu'il présentera, que de ceux qui seraient occasionnés à mon enfant et/ou à son chien.

Fait à le

Signature :